

DATA PATHOLOGIES (AMELI)

Évolution des risques santé en France

18 MARS 2026

Entre 2015 et 2023 au-delà du constat de la hausse des dépenses de santé et en particulier des indemnités journalières, différentes évolutions sont observées selon les pathologies et les âges.

En bref :


L'analyse des données de l'Assurance Maladie met en évidence une **hausse significative des dépenses de santé**, notamment des indemnités journalières sur la période 2015-2023. Cette progression s'explique par :

À 60 % par des facteurs démographiques et économiques : population active plus nombreuse et plus âgée, hausse des salaires ;

À 40 % par une hausse de la sinistralité à âge donné : traduisant un recours accru aux arrêts maladie et un allongement de leur durée.

De nombreuses pathologies connaissent une dynamique haussière, dont :

 **+70%** des indemnités journalières associées au diabète

 **+50%** des arrêts associés à des traitements antidépresseurs / anxiolytiques

Les éléments statistiques concernant les **moins de 35 ans sont préoccupants :**



Forte dégradation de la santé mentale



Augmentation des pathologies cardio-neurovasculaires chez les jeunes adultes



Progression marquée du diabète



En conclusion, au-delà des effets démographiques, les données traduisent une **déformation de la structure du risque**, posant des **enjeux majeurs pour la prévention et le pilotage technique** en prévoyance et en santé.

ETUDE ET DONNÉES

L'Assurance Maladie met à disposition un **ensemble de données** sur une cinquantaine de **pathologies, traitements chroniques et épisodes de soins** répertoriant les **effectifs de patients pris en charge** pour ces différentes pathologies et les **dépenses** associées.

Parmi les dépenses, les **indemnités journalières remboursées (IJ)** sont **disponibles entre 2015 et 2023**.

Cette **base de données** constitue donc un **support** pour **comprendre** les **dynamiques récentes** et éclairer les **enjeux à venir** en matière de **sinistralité** et de **prévention**.

Lien de l'étude :

<https://data.ameli.fr/pages/data-pathologies/>

Afin de **neutraliser l'effet de l'évolution des coûts** dans le temps, les **montants** ont été **exprimés en euros constants base 2015**.

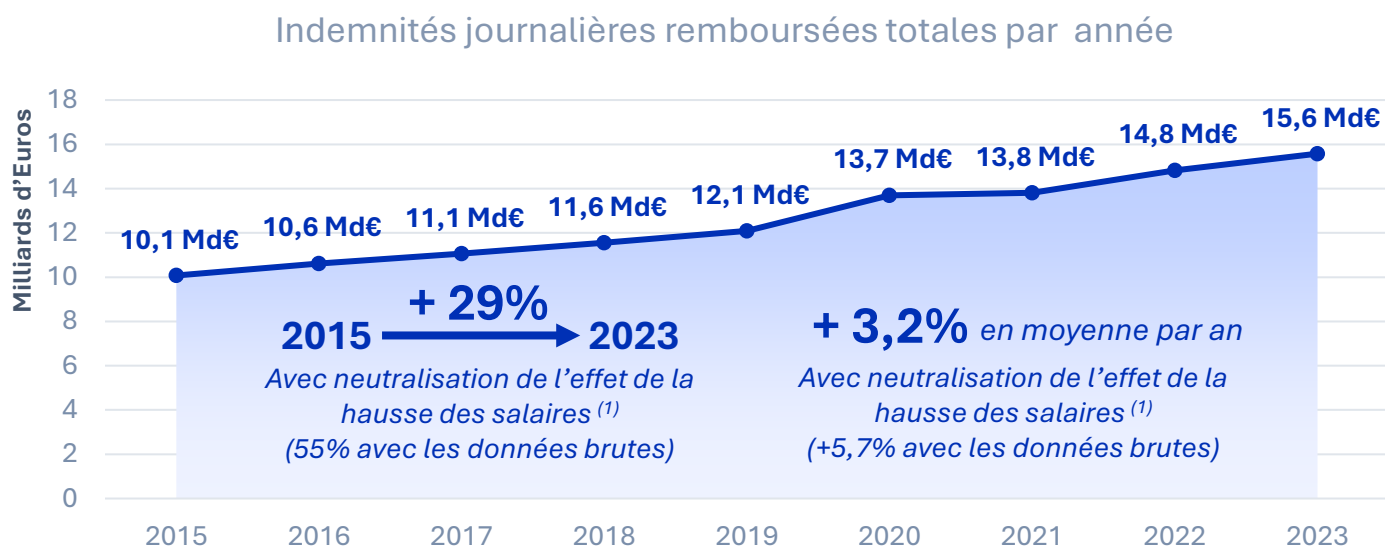
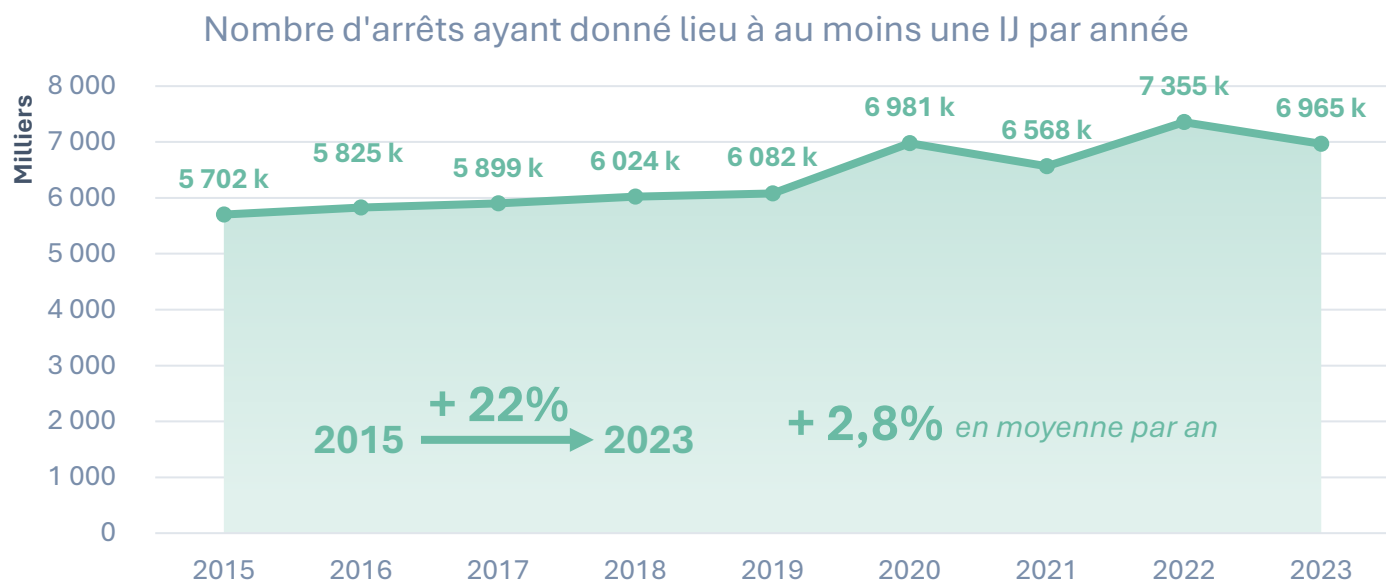
Nous nous sommes fondés sur les **indices d'évolutions des salaires et du SMIC** ; ces deux valeurs intervenant dans le calcul des indemnités journalières.

Les montants observés chaque année ont ainsi été divisés par l'indice correspondant à l'année de dépense.



INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

Une hausse sensible sur la période 2015-2023



D'après l'étude de la DREES (décembre 2024)*, les arrêts de travail augmentent pour deux raisons distinctes :

- D'une part, **des effets économiques et démographiques** : la population active est à la fois plus nombreuse et plus âgée, ce qui accroît mécaniquement le recours aux arrêts de travail. Les revalorisations du SMIC et des salaires renchérissent également le montant journalier des IJ (ce dernier effet a toutefois été neutralisé dans notre analyse ⁽¹⁾). Au total, ces éléments expliqueraient **environ 60 % de la hausse** des dépenses d'IJ maladie entre 2010 et 2023.
- D'autre part, **la sinistralité progresse à âge donné** : les salariés recourent davantage aux arrêts maladie et leurs arrêts durent plus longtemps qu'auparavant. Cette hausse du taux de recours et de la durée moyenne représente **environ 40 % de l'augmentation** des IJ et constitue l'un des moteurs majeurs de l'accélération observée ces dernières années.

* Source : https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2024-12/ER1321_0.pdf

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

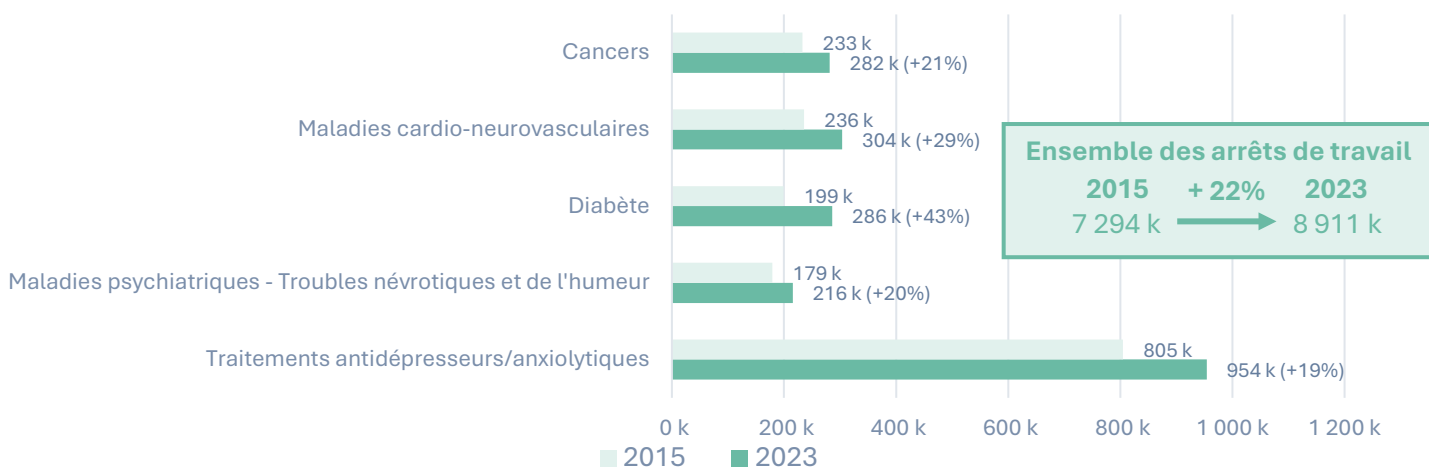
Forte progression du diabète et des traitements antidépresseurs

Un zoom sur les pathologies et traitements suivants a été fait :

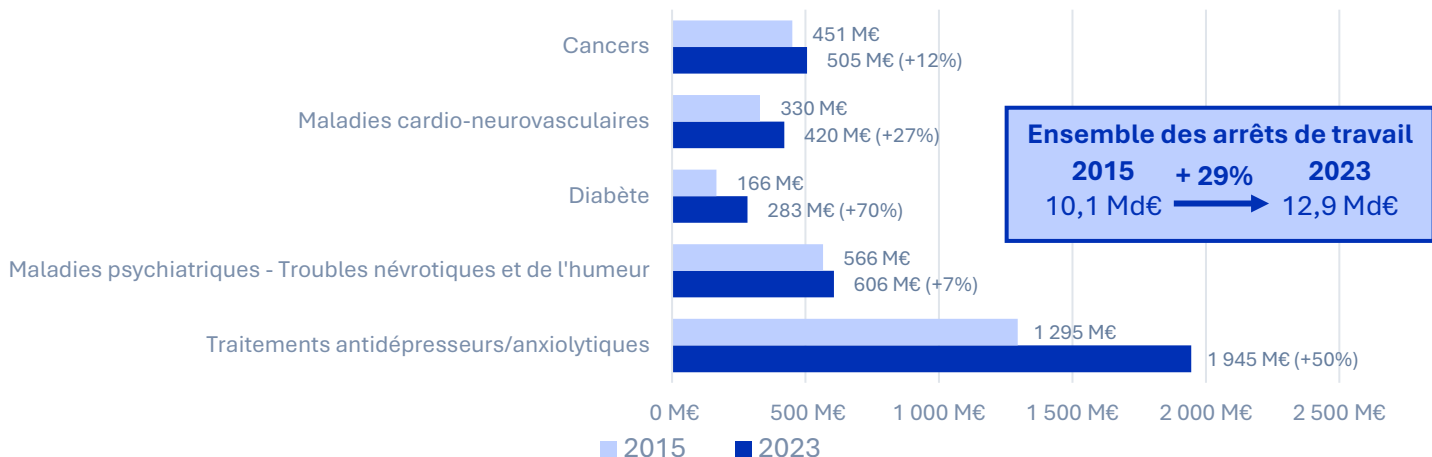
- **Maladies cardio-neurovasculaires** : AVC, insuffisance cardiaque, etc.
- **Diabète**
- **Cancers**
- **Maladies psychiatriques – Troubles névrotiques et de l’humeur**
- **Traitements antidépresseurs et anxiolytiques** : traitements liés aux maladies psychiatriques précédentes

Attention : les chiffres ci-dessous portent sur les arrêts pour lesquels l’assuré est traité ou a été traité pour la pathologie en question. La pathologie n’est pas forcément la cause de l’arrêt.

Nombre d'arrêts donnant lieu à au moins une IJ par pathologies/traitements



Coût des indemnités journalières (après neutralisation de l'effet de la hausse des salaires) par pathologies/traitements



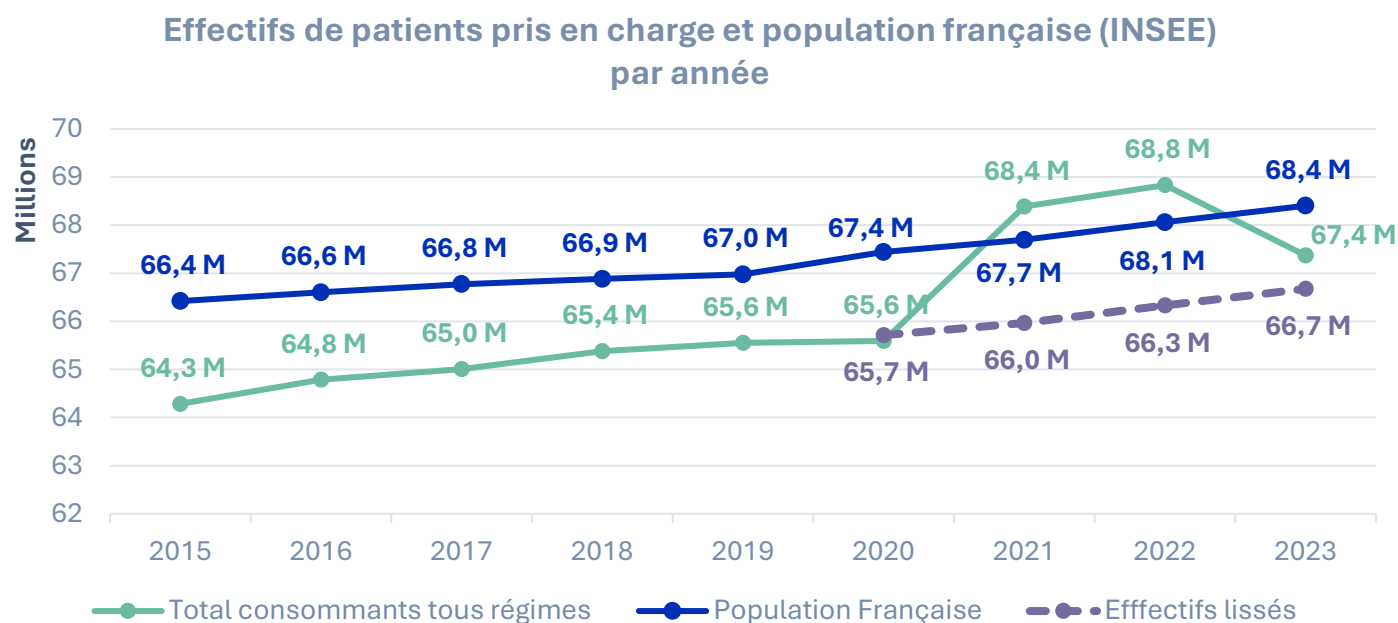
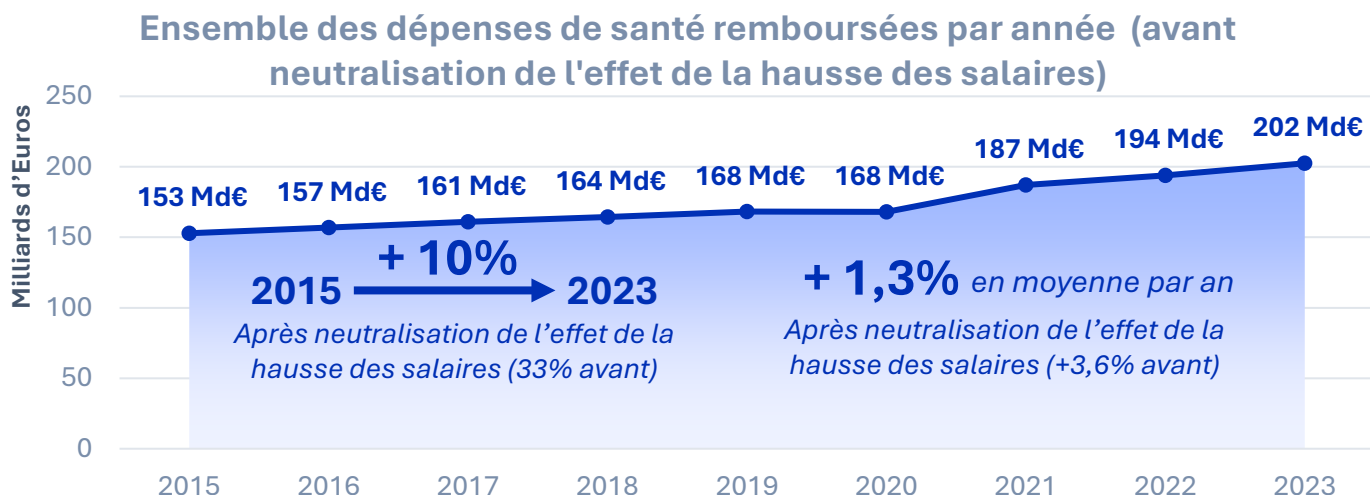
- **Les dépenses d’indemnités journalières augmentent entre 2015 et 2023 pour toutes les pathologies.** Les troubles névrotiques et de l’humeur et les traitements anti-dépresseurs/anxiolytiques restent les pathologies les plus représentées dans les IJ, tandis que les IJ associées au diabète, augmentent de 70% sur la période.
- Par ailleurs, la **progression du nombre d’arrêts** apparaît plus modérée que celle des dépenses, ce qui peut traduire un allongement de la durée moyenne des arrêts.

NB : Les pourcentages indiqués dans les graphiques ci-dessus représentent l’évolution entre 2015 et 2023 des arrêts associés à chaque pathologie.

DÉPENSES DE SANTÉ

Une hausse constante sur la période 2015-2023

Nous regardons désormais l'ensemble des dépenses de santé (Hospitalisations, soins de villes, prestations en espèces)



Attention : l'échelle démarre à 62 M, ce qui amplifie les variations.

Avertissement sur les effectifs à partir de 2020 :

En 2020, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement perturbé l'accès aux soins, entraînant une baisse ponctuelle des effectifs ayant eu recours à des soins remboursés par l'Assurance Maladie. À l'inverse, de 2021 à 2023, un nombre important de personnes qui n'auraient pas consommé de soins en l'absence de la pandémie ont réalisé des tests antigéniques et/ou ont été vaccinées contre la Covid-19. Ces phénomènes expliquent la hausse du nombre de consommateurs observée en 2021 et 2022, et de façon plus modérée en 2023.

Afin de neutraliser ces effets exceptionnels, un lissage des effectifs de référence de l'Assurance Maladie a été réalisé, en s'appuyant sur l'écart moyen observé entre les effectifs de l'Assurance Maladie et la population française issue des données de l'INSEE.

Ces nouveaux effectifs lissés permettent ensuite d'estimer la prévalence des différentes pathologies, en rapportant le nombre de patients pris en charge pour une pathologie donnée aux effectifs de référence ainsi ajustés.

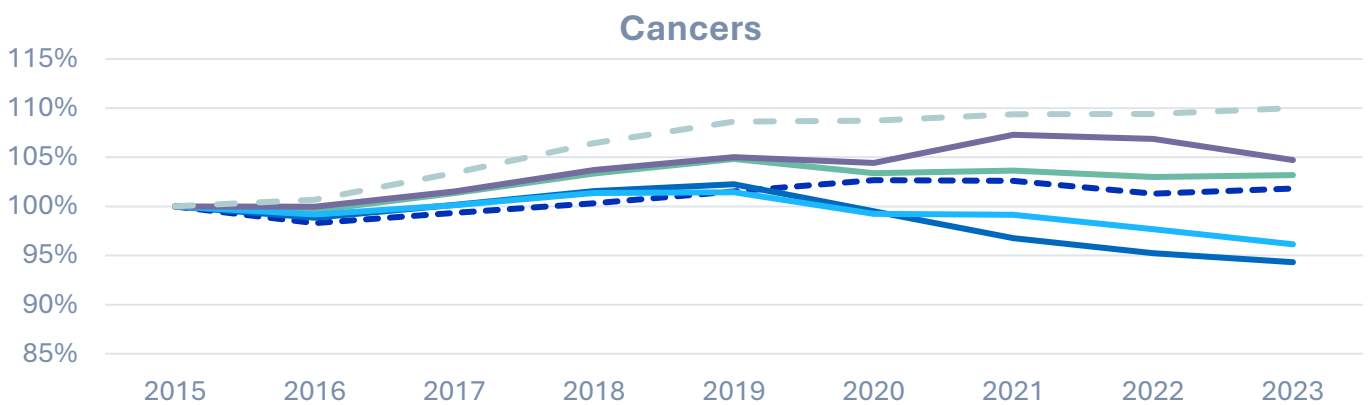
PRÉVALENCE - CANCERS

Des progressions hétérogènes selon l'âge

Hausse de 9,2% de la prévalence en 8 ans.
Certaines tranches d'âges sont toutefois moins touchées :
 + 6,4% chez les 20 – 34 ans
 - 4,6% chez les 50 – 64 ans

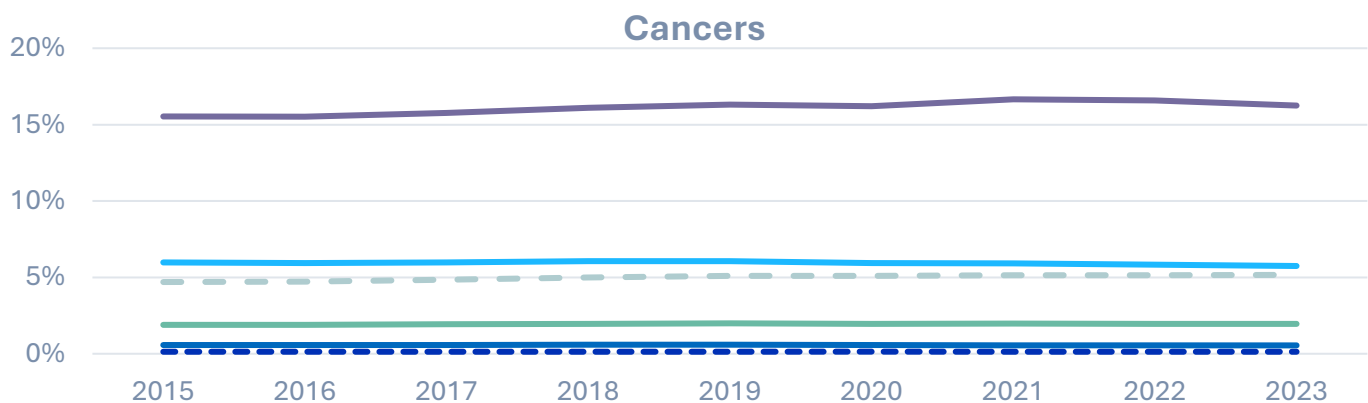


Evolution (Base 100% – 2015)

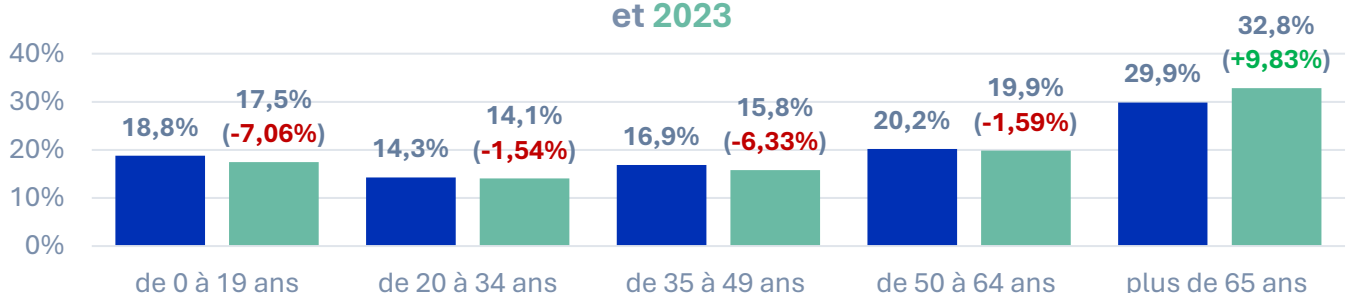


NB : la courbe "tous âges" est sensible à la répartition des âges dans la population. Le vieillissement de la population observé depuis 2015, comme le montre le graphique ci-dessous, la moyenne "tous âges" tend mécaniquement à être plus élevé pour certaines pathologies.

Prévalence 2015-2023



Répartition par âge du nombre de patients pris en charge en 2015 et 2023



PRÉVALENCE – CARDIO-NEUROVASCULAIRE

Une hausse marquée chez les jeunes

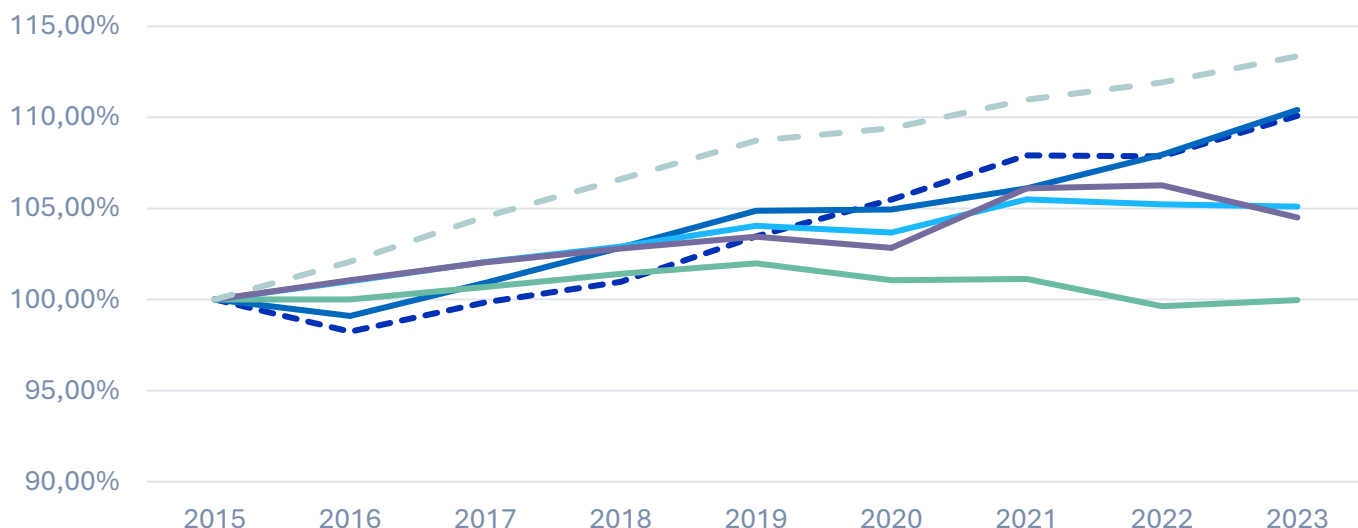
Hausse globale de la prévalence des maladies cardio-neurovasculaires **(+12,6%)** portée par les plus jeunes :
+9,3% chez les **moins de 20 ans**
+9,6% chez les **20 – 34 ans**

Légende

- de 0 à 19 ans
- de 20 à 34 ans
- de 35 à 49 ans
- de 50 à 64 ans
- plus de 65 ans
- Tous âges

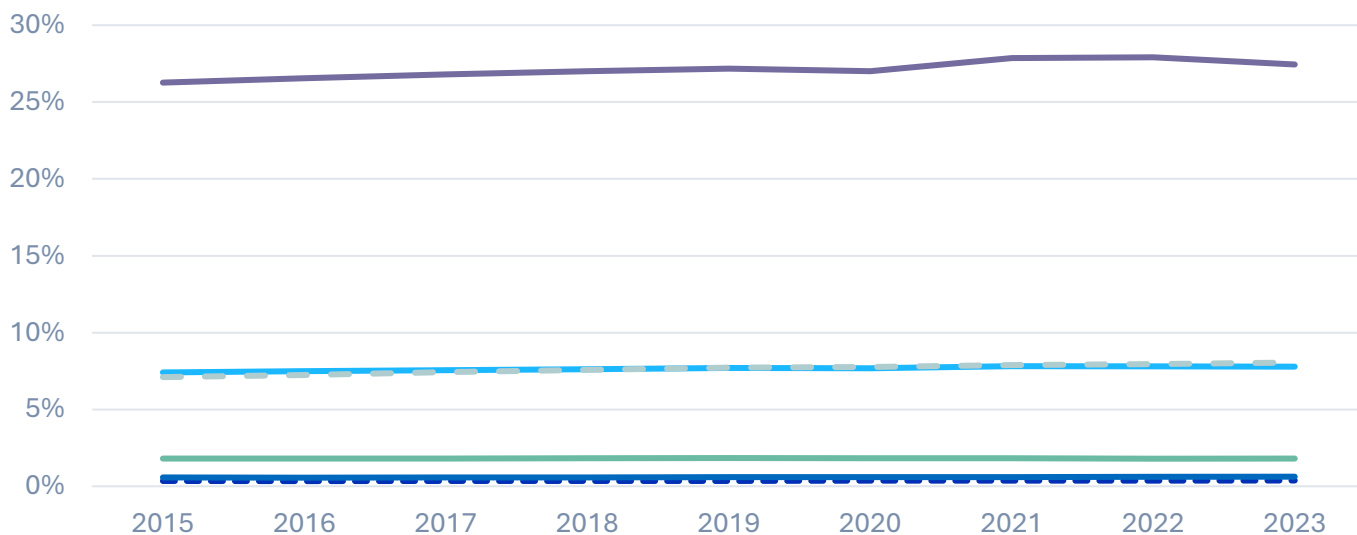
Evolution (Base 100% – 2015)

Maladies cardio-neurovasculaires



Prévalence 2015-2023

Maladies cardio-neurovasculaires



PRÉVALENCE - DIABÈTE

Une progression générale, particulièrement forte chez les jeunes

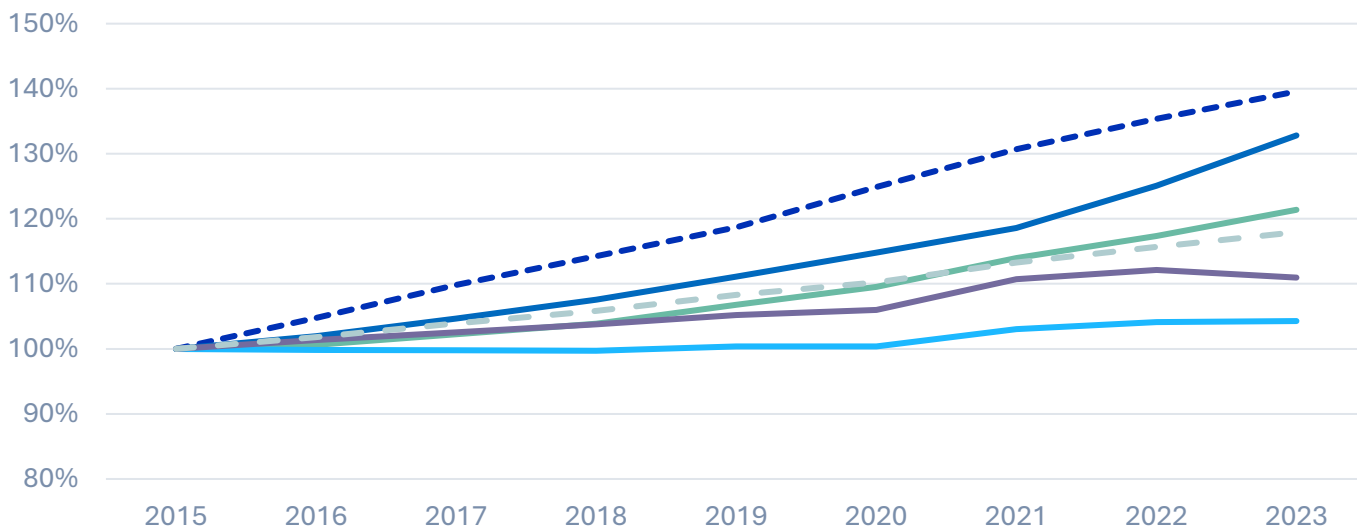
La **prévalence des plus jeunes** reste faible, mais la **progression** depuis 2015 est **proportionnellement élevée** :
+38,6% chez les **moins de 20 ans**
+31,9% chez les **20 – 34 ans**

Légende

- de 0 à 19 ans
- de 20 à 34 ans
- de 35 à 49 ans
- de 50 à 64 ans
- plus de 65 ans
- Tous âges

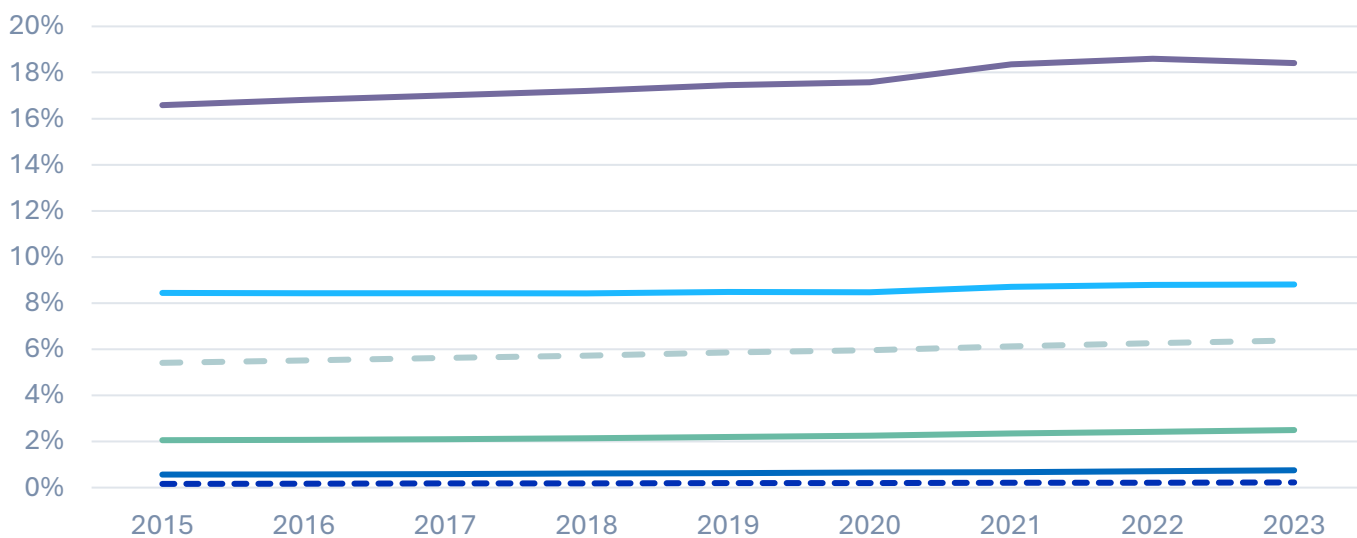
Evolution (Base 100% – 2015)

Diabète



Prévalence 2015-2023

Diabète



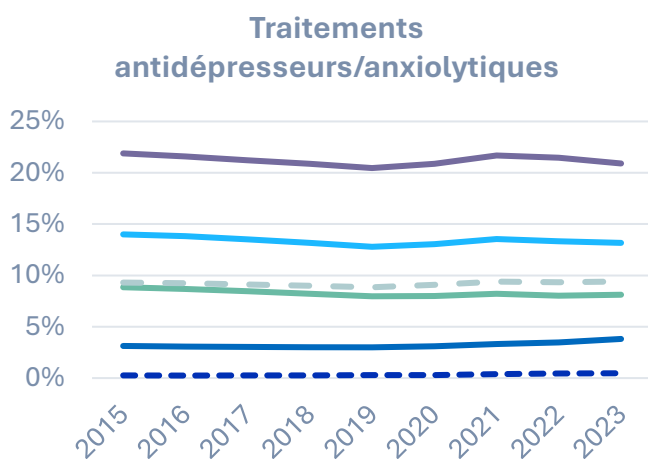
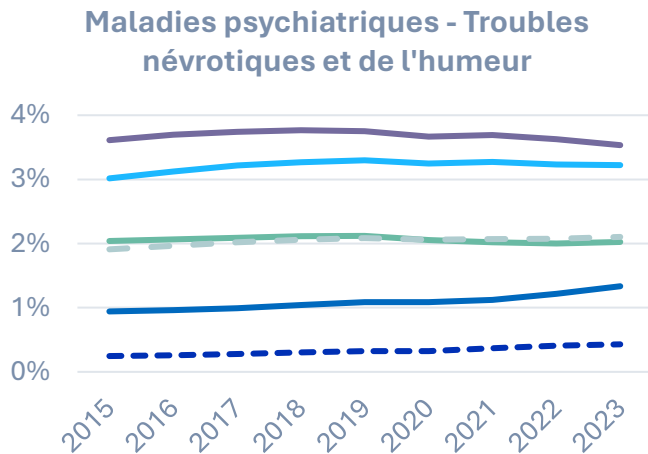
PRÉVALENCE - PSY

Une nette dégradation de la santé mentale chez les jeunes

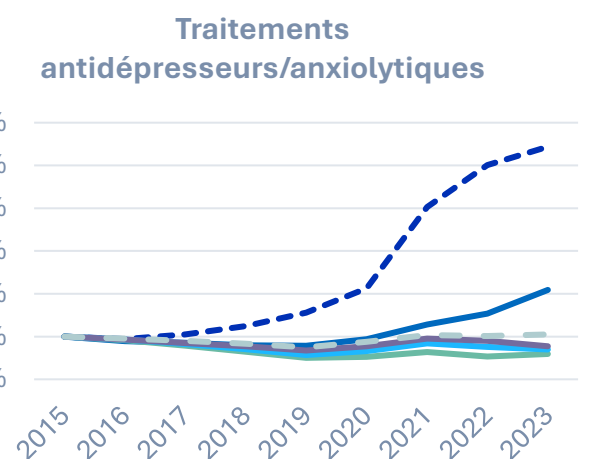
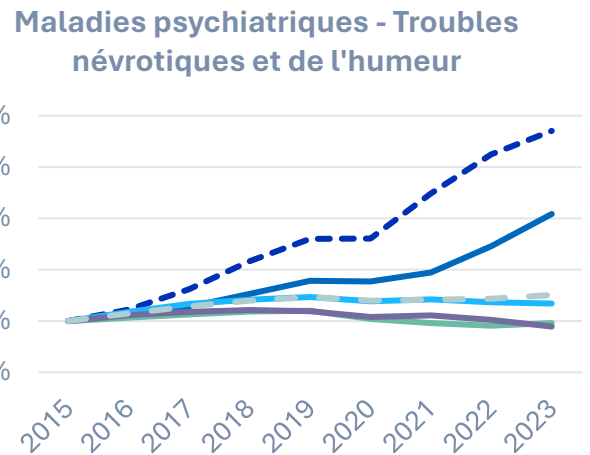
Légende



Prévalence 2015-2023



Evolution (Base 100% - 2015)



Les personnes de moins de 35 ans sont de plus en plus touchées par les troubles névrotiques et de l'humeur.

Entre 2015 et 2023, la prévalence progresse fortement :

- +72,9 % chez les moins de 20 ans
- +40,7 % chez les 20-34 ans

Cette dynamique se retrouve dans la prévalence des traitements antidépresseurs et anxiolytiques, qui connaît une envolée particulièrement marquée chez les plus jeunes :

- +87,4 % pour les moins de 20 ans
- +20,9 % pour les 20-34 ans

Ces tendances cohérentes entre diagnostics et traitements illustrent une réalité : **la santé mentale des jeunes se dégrade nettement, avec une progression bien plus rapide que dans les autres tranches d'âge.**

La dynamique haussière s'est amplifiée lors de la crise sanitaire, ce qui est visible à la fois dans les pathologies et dans les prises en charge médicamenteuses. Ce constat interroge sur l'ampleur des difficultés rencontrées par cette génération.

CONCLUSION



Les évolutions présentées dans cette analyse sont **préoccupantes** et interrogent sur la **soutenabilité de notre modèle de santé**. L'équipe d'Actélior suit de près ces évolutions et leurs impacts sur la prévoyance et la santé.

Nous nous tenons à votre disposition pour **échanger sur ces tendances**, et notamment pour identifier des **leviers de prévention**, affiner les **stratégies de ciblage** des populations pour la mise en œuvre des **campagnes de prévention** et **accompagner vos réflexions** autour de ces enjeux.

N'hésitez pas à nous contacter pour **approfondir ces sujets** et pour analyser **les évolutions des résultats de vos portefeuilles** au regard de ces tendances macros.

CONTACTS



Emmanuel **GINESTE**

Actuaire IA - Directeur de mission
emmanuel.gineste@actelior.com
+33 4 76 66 30 03



Adrien **PASSUELLO**

Actuaire IA
adrien.passuello@actelior.com
+33 1 84 79 56 62

